

ATLAS DE PAYSAGES DES PAYS DE LA LOIRE



■ **Comité Technique
Départemental**

■ **Les paysages de Sarthe**
■ **09/06/2015**



EMANENCE
FORMATION • CONSEIL • RECHERCHE
EN RESSOURCES HUMAINES



AQUALAN



urban
ism
SARL URBANism l'innovation au service de nos Métiers



Terres Neuves
Analyse et Valorisation des Territoires



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Atlas de Paysages des Pays de la Loire

Atlas de Paysages des Pays de la Loire

RECHERCHER

OK

site en cours de construction

Présentation de l'atlas

Les paysages régionaux

Unités paysagères

Dynamiques et enjeux paysagers

Accueil > Unités paysagères > Paysages de votre département > Les unités paysagères de la Sarthe > La Champagne de Conlie > La Champagne de Conlie

UNITÉS PAYSAGÈRES

La Champagne de Conlie

30/12/2014

+ PARTAGER



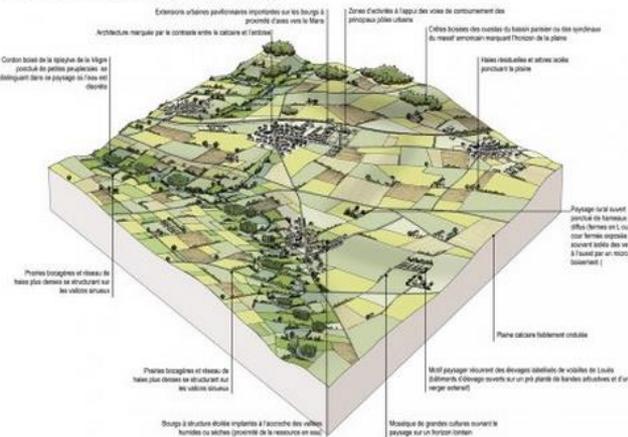
Paysages de votre département

- Les unités paysagères de Loire-Atlantique
- Les unités paysagères du Maine-et-Loire
- Les unités paysagères de Mayenne
- Les unités paysagères de la Sarthe
 - La Champagne de Conlie
- Les unités paysagères de Vendée

Familles géographiques

Paysages de votre commune

Bloc-diagramme de l'unité paysagère de La Champagne de Conlie (9)



D'emprise réduite cette unité paysagère exprime les caractères identitaires des paysages de Champagne avec un patchwork de grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux) ouvert sur une plaine calcaire quasi horizontale. Les horizons sont fermés par les reliefs boisés des unités voisines (forêts de Sillé et de Mézières). La structure des bourgs est étoilée (croisée des chemins) et l'architecture en pierres calcaires marque l'appartenance au bassin parisien. Héritage d'une ancienne structuration bocagère du paysage, l'implantation du bâti rural est diffuse, ce qui n'est pas courant dans les paysages traditionnels d'openfield. Les cours d'eau

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- ▶ Carte de l'unité paysagère la Champagne de Conlie
- ▶ Les limites et continuités paysagères
- ▶ Les caractères de la Champagne de Conlie
- ▶ Les sous-unités paysagères de la Champagne de Conlie
- ▶ Les dynamiques paysagères
- ▶ Les enjeux de l'unité paysagère

S'abonner

Se désabonner

Présentation du contenu de l'atlas

Carte de l'unité paysagère

Télécharger le document illustré complet de l'unité paysagère : Les bocages vendéens et maugeois

+ Pour en savoir plus ...

Les représentations sociales des paysages

Les représentations culturelles des paysages de "Type"

La famille de paysages

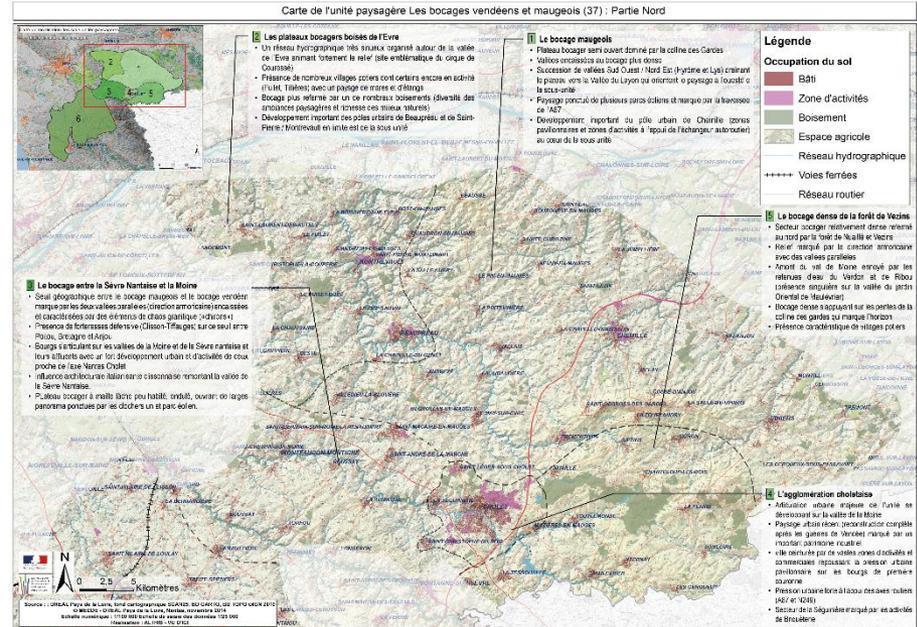
Vues caractéristiques géolocalisées des bocages vendéens et maugeois



Un bocage qui s'accroche aux versants les moins abrupts de la vallée de l'Evre

Informations : [Extension : jpg] [Format : 800 X 416] [Taille : 87.5 ko]

2 / 8



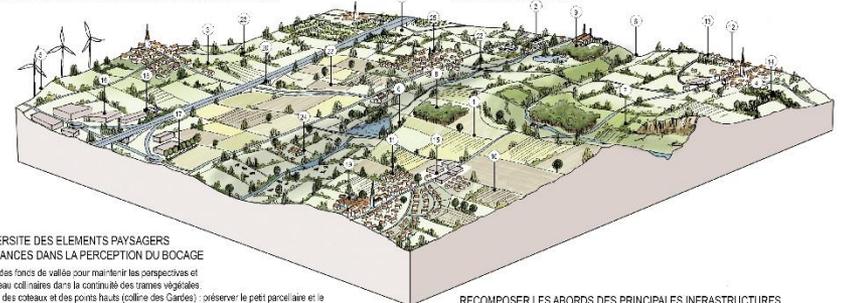
loc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des bocages vendéens et maugeois (37)

ESSINER SUR LES PLATEAUX LE BOCAGE DE DEMAIN EN TENANT COMPTE DES RATIQUES AGRICOLES CONTEMPORAINES

Recomposer le bocage à une échelle comparable avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités) en partageant la connaissance des différents usages de la terre (intégrer les bâtiments d'exploitation et d'élevage et veiller à la qualité architecturale ou bâti agricole qui constitue ses repères paysagers)
S'appuyer sur les trames bocagères existantes notamment dans les vallées et aux abords des bourgs en privilégiant les haies, en préservant les grands arbres et le petit bocailier.
Maintenir le maillage des chemins ruraux pour garantir l'accessibilité à tous les espaces
Accompagner la mise en place des infrastructures liées aux nouvelles énergies (éolien - solaire)

REINVENTER LE MODELE DE L'USINE A LA CAMPAGNE POUR COMPOSER UN PAYSAGE VALORISANT

16. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les qualités et le paysage environnant en optimisant l'espace et en assurant la cohérence à l'échelle des intercommunalités
17. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments et des espaces publics (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
18. Maquetter ou accompagner les zones de bocage et les axes de mesure et de stationnement
19. Mettre en œuvre des opérations de renouvellement urbain sur les anciens secteurs d'activités désaffectés en cœur de tissu urbain



SSURER LA DIVERSITE DES ELEMENTS PAYSAGERS UI FONT LES NUANCES DANS LA PERCEPTION DU BOCAGE

Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perspectives et créer les retours d'eau, en préservant les grands arbres et le petit bocailier.
Soigner l'occupation des cotteaux et des points hauts (collines des Clartés) : observer le petit parcellaire et le seuil de chemin à l'appui des pentes, assurer le dégagement des points de vue
Assurer la plénitude des bosquets, des arbres d'ignemont et des arbres isolés qui ponctuent le paysage
Préserver la diversité paysagère et écologique : ces secteurs présentent un bocage dense et une combinaison portant d'éléments paysagers (bois, plans d'eau, ruisseaux, zones humides, villages isolés...)
Valoriser une agriculture pérennante au sein des agglomérations choletaises, ymnaises et des principales pôles

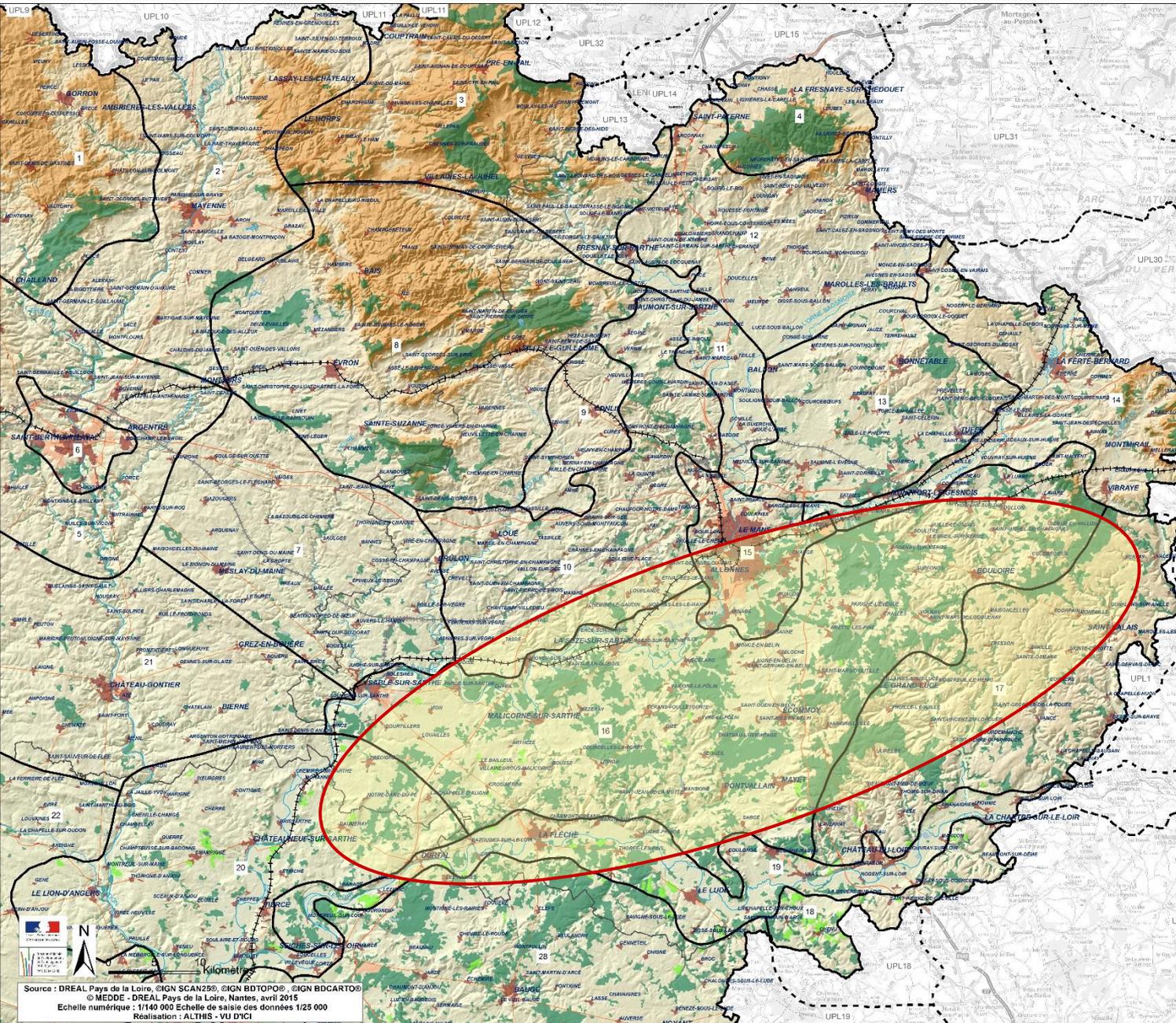
SSURER UN DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT QUI PARTICIPE A L'IDENTITE DES PAYSAGES RURAUX EN VALORISANT LEUR SITE D'IMPLANTATION

Maîtriser les extensions urbaines pour garantir une gestion économique de l'espace et la lisibilité des paysages urbains
Promouvoir un traitement qualitatif des franges, limites de l'urbanisation, continuité entre les quartiers
Limiter l'impact visuel et structurel des zones de contournement dans le paysage des aménagements péri-urbains
Assurer la continuité des espaces naturels (vallées, bosquets...) et paysagers comme des liens entre ville et campagne, ou quartier et support d'aménités
Favoriser le traitement qualitatif des entrées de ville en travaillant la transition entre l'espace rural et l'espace urbain maîtrisant l'aménagement des zones d'activités

RECOMPOSER LES ABORDS DES PRINCIPALES INFRASTRUCTURES

20. Composer avec la topographie naturelle pour éviter les déblais/remblais dans la conception des nouvelles infrastructures
21. Limiter et faire évoluer les déblais urbains ou routiers en mettant en place des chartes paysagères d'entrée
22. Assurer les continuités paysagères au niveau des franchissements de cours d'eau
MAINTENIR LA QUALITE ET LA DIVERSITE DES PAYSAGES RURAUX COMME CAPITAL D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE
23. Révéler le paysage patrimonial du bocage au travers de réseau de chemins creux tout en respectant l'activité agricole
24. Utiliser les principales vallées comme zone de découverte des territoires
25. Composer avec les grands équipements touristiques ou de loisirs (notamment des sites d'accueil touristique en milieu rural) dans l'axe d'influence du parc du Puy du Fou

Carte des unités et sous-unités paysagères du département de la Sarthe



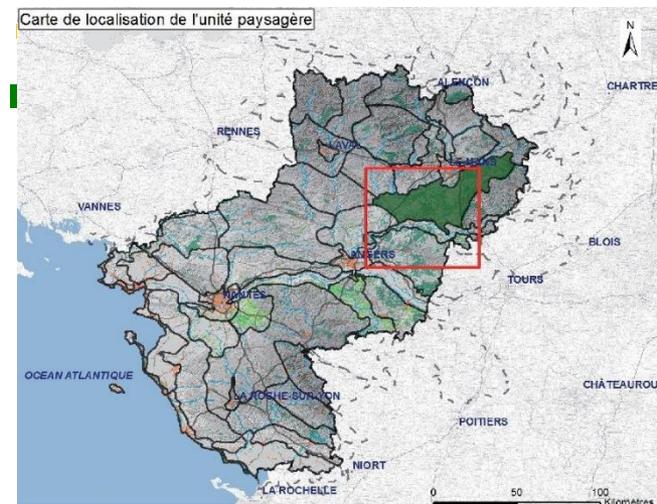
Unités paysagères

- 3 Les corniches des Alpes Mancelles et des Avoalors
- 4 La forêt de Perseigne et campagne d'Alençon
- 7 Le Bas-Maine
- 8 Les collines du Maine
- 9 La champagne de Conlie
- 10 Les champagnes ondulées sarthoises
- 11 Les balcons de la Sarthe
- 12 Les plaines d'Alençon et du Saosnois
- 13 Les vallées et buttes boisées de Bonnetable
- 14 Le perche sarthois et l'Huisne
- 15 L'agglomération mancelle
- 16 Les clairières entre Sarthe et Loir
- 17 Le plateau calaisien
- 18 Les gâtes tourangelles
- 19 La vallée du Loir
- 20 Les vallées du Haut-Anjou
- 21 Le bocage du Haut-Anjou
- 28 Plateaux du Baugeois

Légende

- Limites départementales
- Unités paysagères
- Sous-unités paysagères
- Unités paysagères des régions limitrophes
- Occupation du sol**
- Bâti
- Zone d'activités
- Forêt
- Vigne, verger
- surfaces en eau
- Réseau routier
- Réseau hydrographique
- Future ligne SNCF Le Mans-Rennes
- Voies ferrées
- Altitude en mètre**
- 416
- 318
- 219
- 121
- 22
- 76

Les clairières entre Sarthe et Loir



Les clairières entre Sarthe et Loir

Bloc-diagramme de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16)

La limite boisée au loin, un repère identitaire de l'unité

Des bourgs de plaine et de plateau présentant une structure en étoile, une silhouette accompagnée d'une végétation arborée de jardins et une diffusion de leurs extensions urbaines

Boisements de résineux et pinèdes sur les sables éocènes sur les hauteurs du plateau

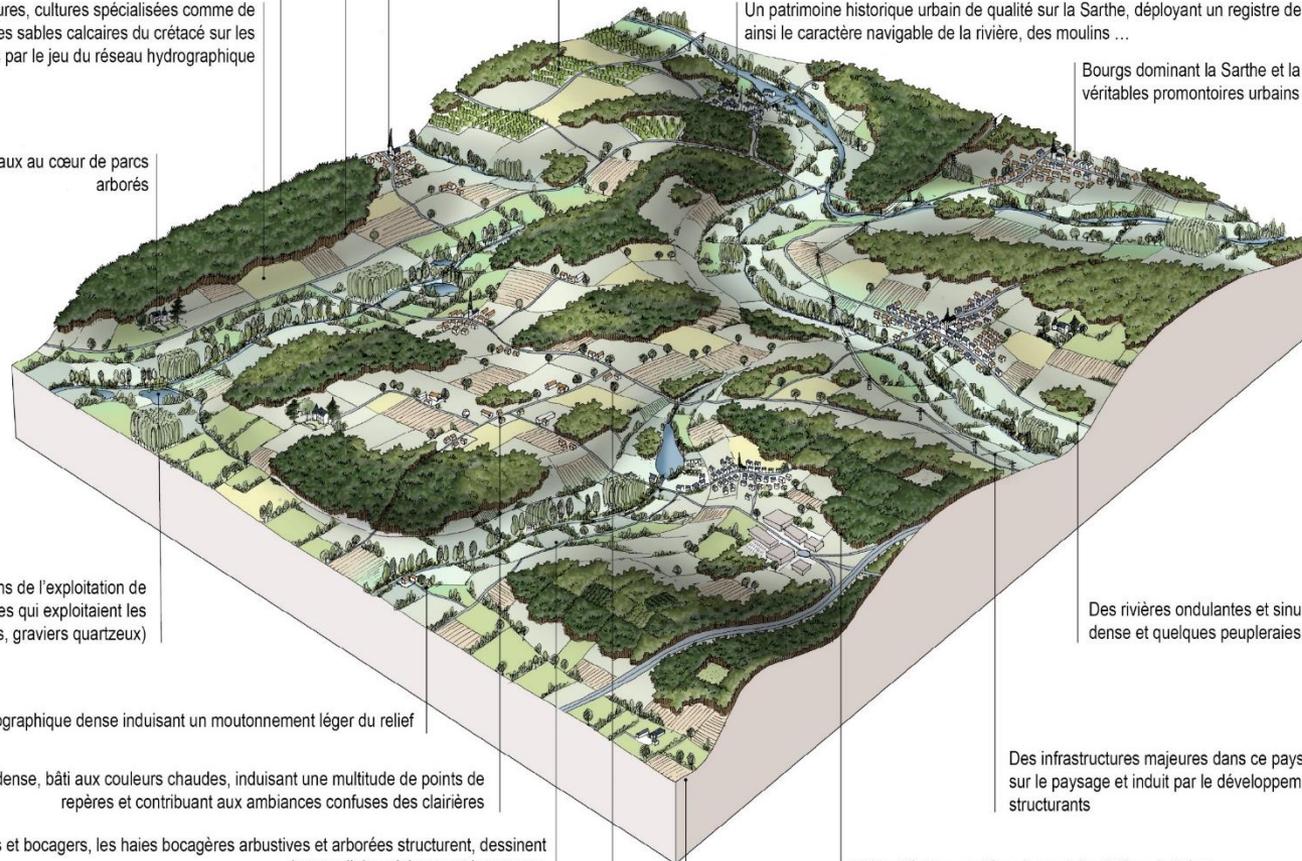
Clairières agricoles (grandes cultures, cultures spécialisées comme de l'arboriculture, polyculture-élevage) sur les sables calcaires du crétacé sur les pentes induites par le jeu du réseau hydrographique

Ponctuation et animation par des châteaux au cœur de parcs arborés

Présence ponctuelle d'arboriculture fruitière, sous influence du Loir, rythmes des lignes des vergers et structuration du paysage

Un patrimoine historique urbain de qualité sur la Sarthe, déployant un registre de quais, cales illustrant ainsi le caractère navigable de la rivière, des moulins ...

Bourgs dominant la Sarthe et la plaine depuis le haut de coteau, véritables promontoires urbains



Plans d'eau dans les vallées, témoins de l'exploitation de sables dans des carrières (petites gravières qui exploitaient les niveaux les plus grossiers, graviers quartzeux)

Un chevelu hydrographique dense induisant un moutonnement léger du relief

Un bâti rural dispersé très dense, bâti aux couleurs chaudes, induisant une multitude de points de repères et contribuant aux ambiances confuses des clairières

Des fonds de vallons plats et bocagers, les haies bocagères arbustives et arborées structurent, dessinent le parcellaire, cloisonnent le paysage

Ponctuation et animations par les arbres isolés : noyers, pommiers, poiriers ... motif paysager récurrent de la silhouette caractéristique et facilement identifiable de ces arbres fruitiers

Des rivières ondulantes et sinueuses soulignées par une ripisylve dense et quelques peupleraies

Des infrastructures majeures dans ce paysage de bois et clairières, impact direct sur le paysage et induit par le développement de zones d'activités et d'équipements structurants

Effets d'écrans et d'épaulement des lisières boisées

Grosses exploitations avicoles souvent intégrées par la trame bocagère vers le nord-est

Les clairières entre Sarthe et Loir

Ambiances caractéristiques



Plateau ondulé de clairières agricoles dessinées par les horizons boisés (Mansigné)



Ambiance de pinède au rythme graphique des troncs sombres contrastant avec les couleurs tendres des fougères (Parcé-sur-Sarthe)



Prairies humides des fonds de vallons du réseau hydrographique en éventail de l'Aune et de ses affluents (Oizé)



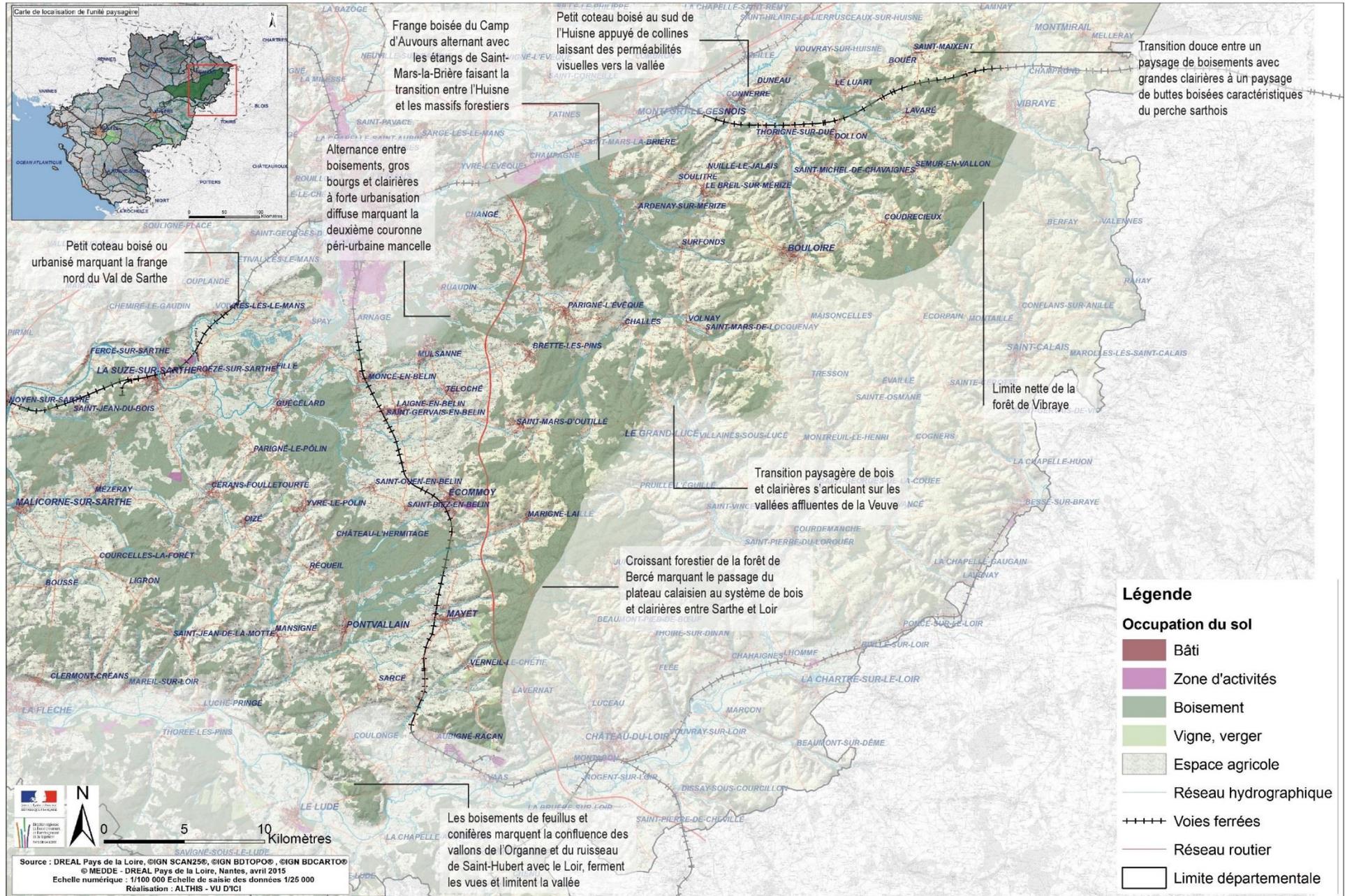
La Sarthe patrimoniale (Solesmes)



Diversification des cultures au sein des clairières avec notamment de l'arboriculture fruitière (Villaines-sous-Malicorne)

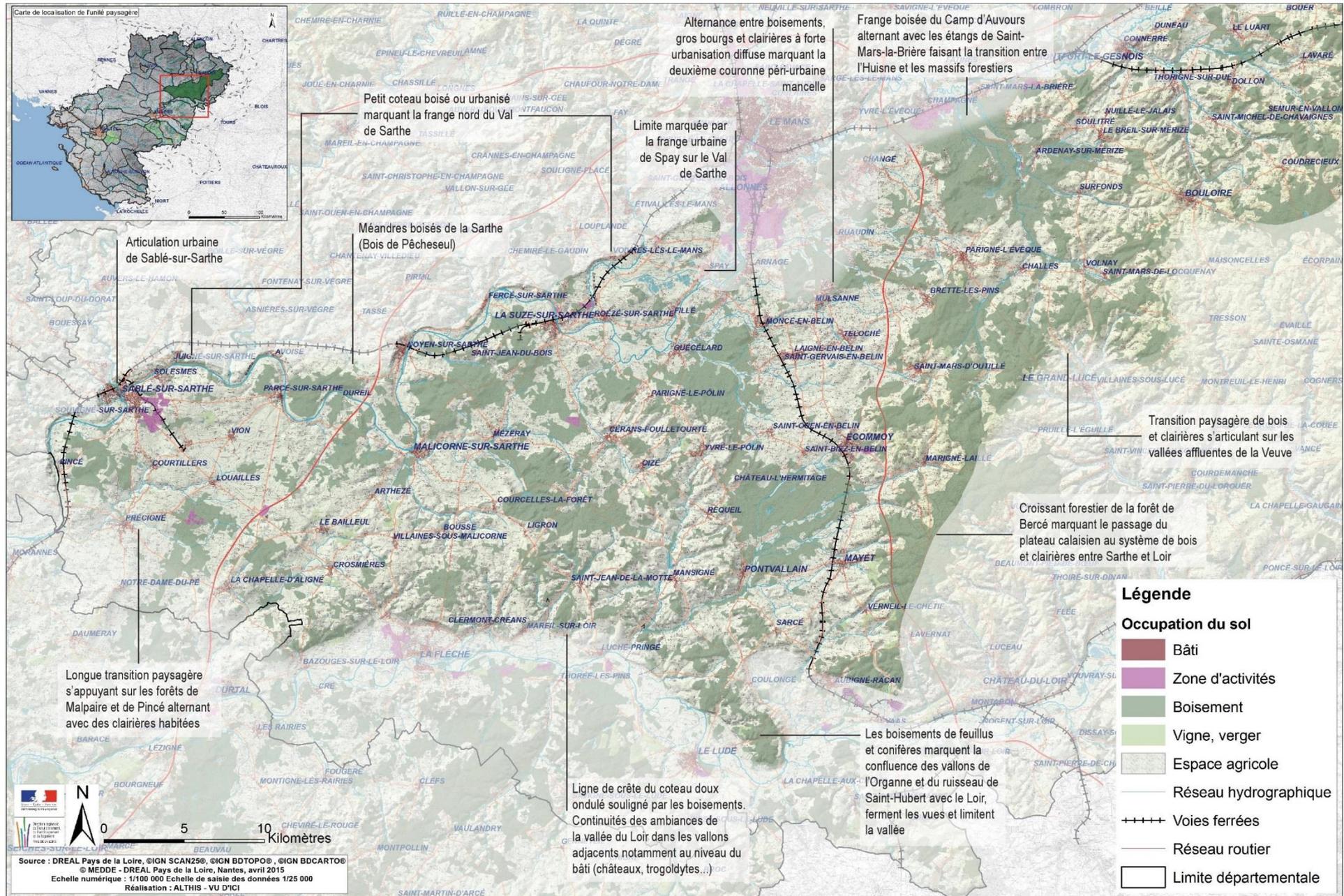
Les clairières entre Sarthe et Loir

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16) : Partie Est



Les clairières entre Sarthe et Loir

Carte des limites et des continuités de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16) : Partie Ouest



Les clairières entre Sarthe et Loir

Les limites de l'unité paysagère

Le coteau de la Sarthe au Nord-ouest



Belvédère sur l'unité paysagère qui s'étend au pied du coteau de la Sarthe (Voivres-les-Le-Mans)

Les franges de l'agglomération mancelle au nord



Paysage routier du circuit des 24h du Mans qui annonce par contraste, la proximité de l'agglomération mancelle (Mulsanne)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les limites de l'unité paysagère

Le coteau de l'Huisne au nord-est



Bascule progressive du plateau vers l'Huisne, ponctuation de buttes boisées et perception sur l'horizon du coteau boisé nord de la vallée de l'Huisne (Saint-Maixent)

A l'est, la limite avec le plateau calaisien



Ambiance du cœur de la forêt de Vibraye

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les limites de l'unité paysagère

Le coteau doux de la vallée du Loir



Un changement d'unité au travers d'un couvert arboré sur un coteau en pente douce (Bazouges-sur-Le-Loir)

Longue transition paysagère à l'ouest



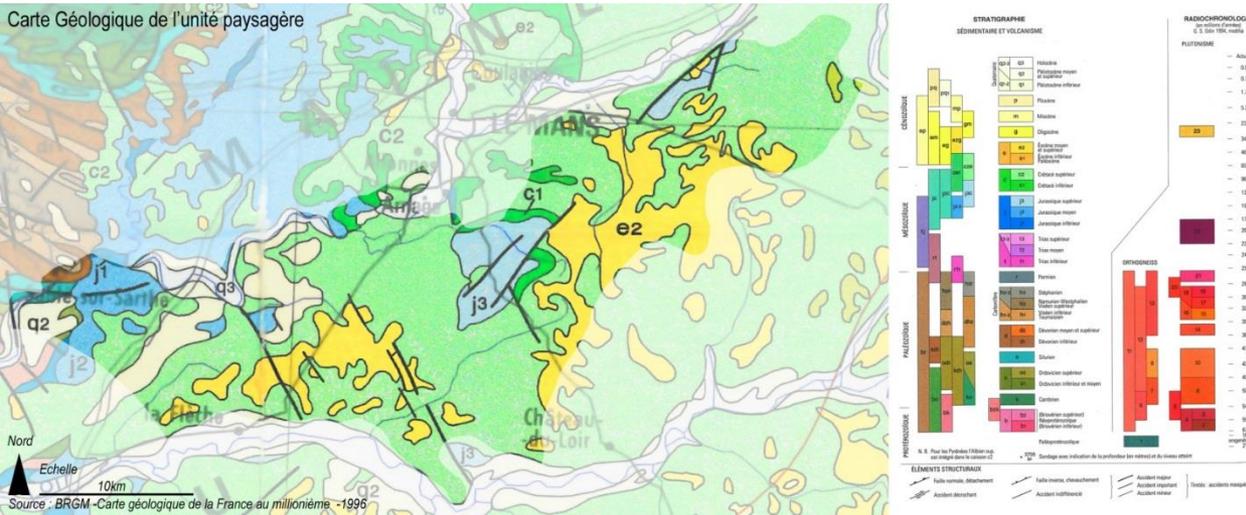
Depuis les équipements sportifs de Notre-Dame-du-Pé, vue longue et dégagée sur l'espace de transition entre les vallées du Haut Anjou et les Clairières entre Sarthe et Loir dominée par les surfaces boisées. Coteau de la Sarthe en fond de perspective (Notre-Dame-du-Pé)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les caractères de l'unité

Un contexte géologique défavorable qui induit cependant une organisation paysagère structurée

Carte Géologique de l'unité paysagère



Carte géologique de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir

Des boisements en points hauts, des surfaces cultivées sur les pentes douces



Clairières agricoles soulignées de crêtes boisées (Aubigné-Racan)



Des matériaux nobles exploités



Enduits de couleur ocre, brique et tuile donnent leurs chaudes tonalités au bâti rural et racontent le contexte géologique (Saint-Biez-en-Belin & La Chapelle-d'Aligné (STAP72))



Plan d'eau de loisirs après reconversion d'un site d'extraction (Fillé-sur-Sarthe)

Des moutonnements doux induits par le réseau dense des vallons

Carte du relief et de l'hydrographie des clairières entre Sarthe et Loir (16)



Carte du relief et du réseau hydrographique de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les caractères de l'unité

Des fonds de vallons plats et bocagers



Vallon du Riboux (affluent de la Sarthe au niveau de Malicorne-sur-Sarthe) relief lisible et fond de vallon densément végétalisé fermant le paysage (Bousse)

Un paysage finalement « organisé » qui induit phénomènes d'alternance et dynamisme visuel



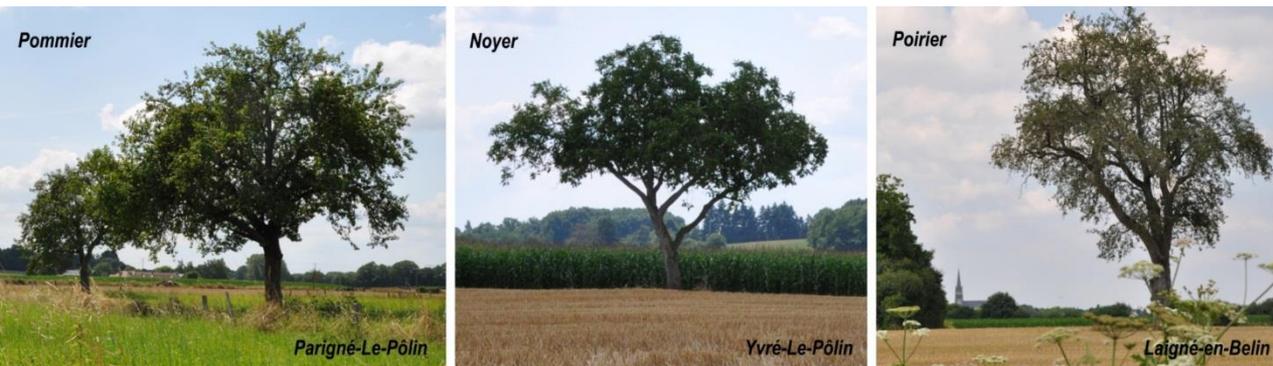
L'exemple de cette vue de Bousse, implanté sur le ruisseau de la Fontaine du Rouleboeuf, depuis la RD12, illustre parfaitement cette organisation

Les forêts et bois dominés par les résineux



Effets d'écrans des lisières, diversité des ambiances lumineuses, des sous-bois entre bois de feuillus et pinèdes ... les boisements et forêts de l'unité sont une constante paysagère et présentent une grande diversité

Ponctuation et animations par les arbres isolés : noyers, pommiers, poiriers ...



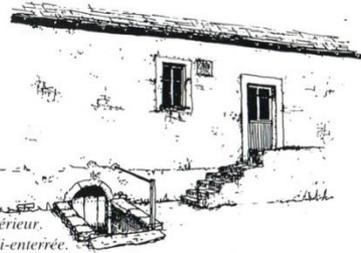
Arbres fruitiers en points de repère et d'animation, silhouette caractéristique permettant de les identifier

Un bâti traditionnel cossu aux couleurs chaudes



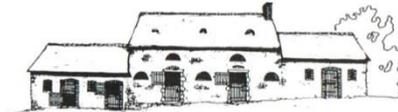
Habitat

*Délimitation d'une cour.
Fenêtre et porte à encadrement.
Proportion importante des toitures.*



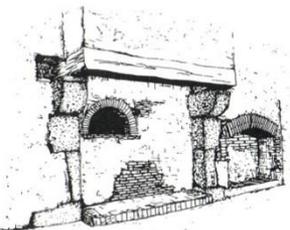
Détail de façade

*Escalier d'accès extérieur.
Accès à la cave semi-enterrée.
Terminaison de poutre en façade.*



Suite de bâtiments

*Des volumes adaptés aux différentes fonctions.
Un mode de constructions s'adaptant au terrain.
Portes deux battants, aération par des ouvertures demi-circulaires.*



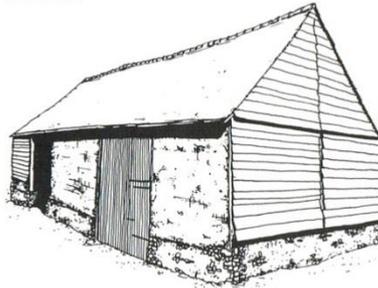
Cheminée

*Cheminée à large foyer et à manteau élevé.
Petite ouverture d'accès au four.
Jambage en roussard, foyer en brique.*



Porte

*Four à pain en pignon avec ouverture donnant sur l'intérieur de l'habitat.
Toiture sur ossature bois.
Jouée de lucarne en planche.*



Grange

*Soubassement en maçonnerie.
Ossature bois remplissage en torchis.
Pignon en essentage.*

Croquis illustrant les caractéristiques architecturales (volumes et détails de construction) du bâti rural (source CAUE 72)



Siège d'exploitation à Mansigné, confrontation du bâti ancien et récent : contraste des couleurs, textures et volumes

Un bâti rural traditionnel préservé



Exemples de bâti rural restauré pour un usage résidentiel et non agricole (Pontvallain)

Une forte densité du bâti rural, induisant une multitude de points de repères



Forte densité du bâti dispersé, confortée par les constructions récentes (Cérans-Foulletourte)

Une dominance de bourgs, de plaine et de plateau



Silhouette d'Arthezé : les extensions récentes se diffusent sans réelle logique, masquant le centre historique, seul le clocher du cœur ancien domine

Ponctuation et animation par des châteaux au cœur de parcs arborés



Château de la Touche, en appui sur le couvert boisé de la butte, dominant le paysage agricole qui s'ouvre à ses pieds (Mansigné)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les caractères de l'unité

Des infrastructures majeures dans ce paysage de bois et clairières



Guécélard



Cérans-Foulletourte

Les anciennes routes nationales, axe de desserte majeur pendant longtemps ont fortement impacté le développement des bourgs qu'elles traversent, créant une brèche au cœur de celui-ci. L'axe devient prioritaire sur le bourg, le transit sur la vie locale, même si cela permet un dynamisme économique et commerçant – RD 323 au Guécélard et à Cérans-Foulletourte)



Maillage des pylônes électriques qui se densifie à l'approche de l'agglomération mancelle (Téloché)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Carte de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16) : Partie Est

Les clairières entre Sarthe et Loir

Vaste unité entre la Sarthe en aval de l'agglomération mancelle et vallée du Loir à l'ouest, et entre les coteaux de l'Huisne à l'est du Mans et les forêts de Bercé et Vibraye, cette unité paysagère forestière joue sur l'alternance des masses boisées et des espaces ouverts cultivés de plus ou moins grande surface. Ces clairières, d'échelles différentes, sont généralement confuses, densément investies par un bâti rural dispersé mais aussi du bocage, des petits bois, des fruitiers qui cloisonnent les paysages, constituant un patchwork hétérogène. Seule la grande clairière du Belinois se distingue par ses ambiances de plaine céréalière.

Les surfaces boisées semblent dominer sur l'unité et associent bois éparses (Bois des Loges, de Marchevret, de Vaugautier, Loudon, Saint Hubert, d'Augonet, Camp d'Auvours) et grandes forêts (Vibraye, la Pierre, de Courcelles, Malpaire... et Bercé en limite sud-est). Leur silhouette est dominée par celle de Pin maritime très développé sur ces sols sableux. Les dynamiques paysagères soulignent un équilibre précaire des espaces ouverts de clairières agricoles et au niveau des vallons, soumis soit au développement des surfaces boisées soit à la pression urbaine qui induit un important mitage. Les infrastructures autoroutières A11 et A28 contribuent au développement économique de ce territoire avec l'implantation de grandes zones d'activités ou d'équipements structurants.

4 La clairière ouverte du Belinois

- Un paysage ouvert de grandes cultures et un peu de maraîchage au nord.
- Une forte expression de la pression mancelle.
- Une architecture rurale spécifique de grès roussard et four à chanvre.

5 Les vallons boisés du Dué et du Narais

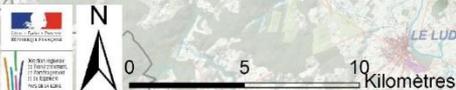
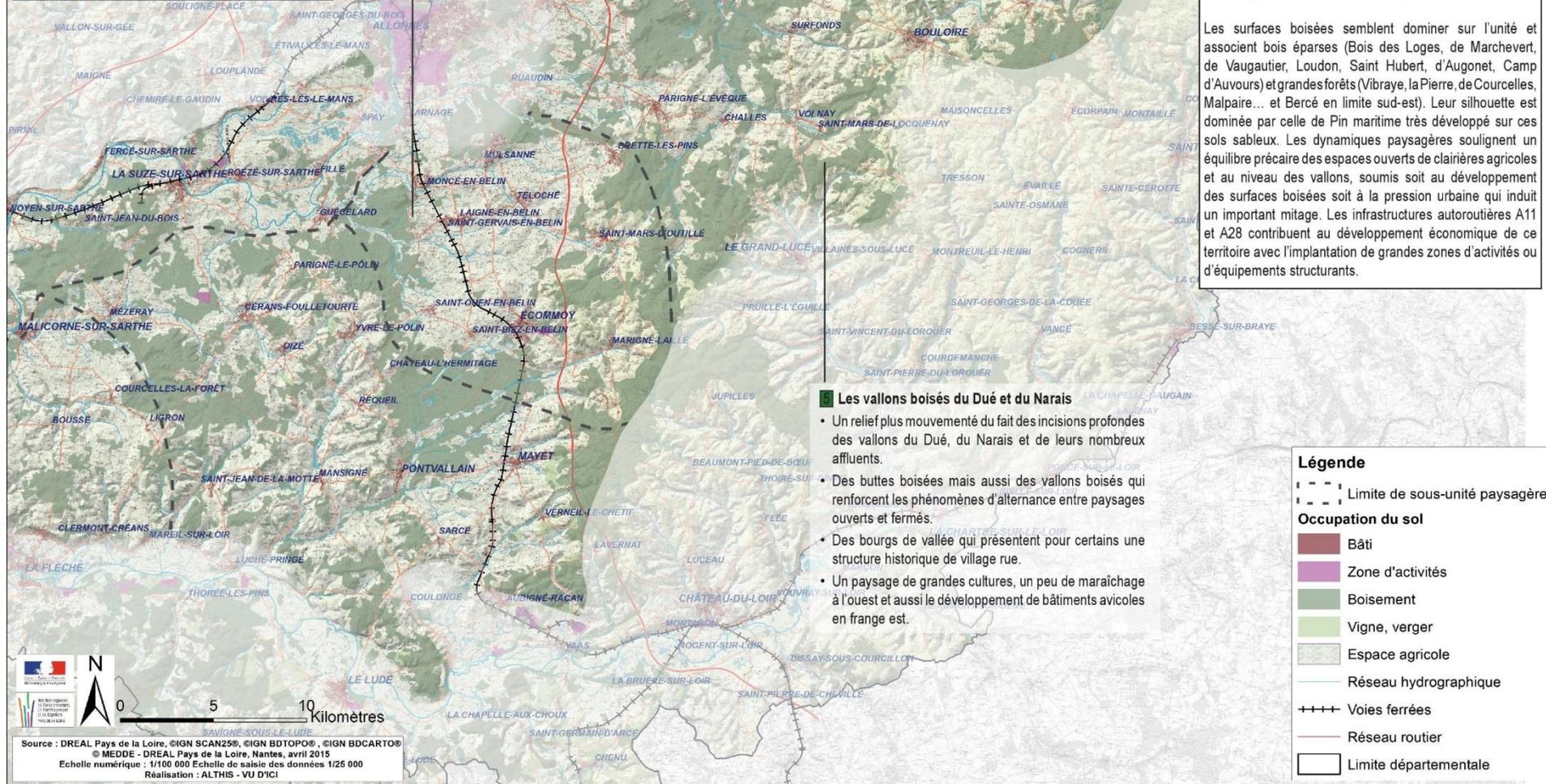
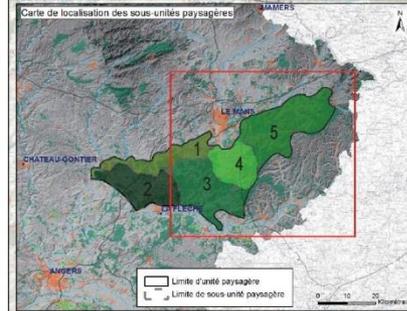
- Un relief plus mouvementé du fait des incisions profondes des vallons du Dué, du Narais et de leurs nombreux affluents.
- Des buttes boisées mais aussi des vallons boisés qui renforcent les phénomènes d'alternance entre paysages ouverts et fermés.
- Des bourgs de vallée qui présentent pour certains une structure historique de village rue.
- Un paysage de grandes cultures, un peu de maraîchage à l'ouest et aussi le développement de bâtiments avicoles en frange est.

Légende

--- Limite de sous-unité paysagère

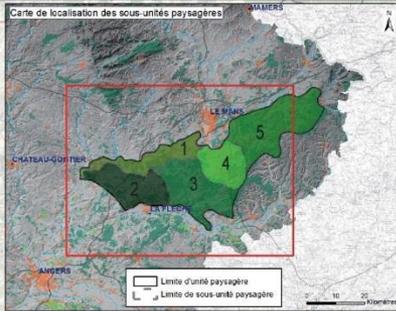
Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale



Les clairières entre Sarthe et Loir

Carte de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16) : Partie Ouest



1 La vallée de la Sarthe

- En aval de l'agglomération mancelle, une vallée au profil dissymétrique.
- Un coteau rive droite diversifié alternant boisements, urbanisation, châteaux au cœur de parcs arborés.
- Des villes et bourgs patrimoniaux ayant sur leur tènement un profil d'une Sarthe navigable.
- Une rive gauche absorbée par les boisements de la plaine, entre bois et grandes cultures.

Les clairières entre Sarthe et Loir

Vaste unité entre la Sarthe en aval de l'agglomération mancelle et vallée du Loir à l'ouest, et, entre les coteaux de l'Huisne à l'est du Mans et les forêts de Bercé et Vibraye, cette unité paysagère forestière joue sur l'alternance des masses boisées et des espaces ouverts cultivés de plus ou moins grande surface. Ces clairières, d'échelles différentes, sont généralement confuses, densément investies par un bâti rural dispersé mais aussi du bocage, des petits bois, des fruitiers qui cloisonnent les paysages, constituant un patchwork hétérogène. Seule la grande clairière du Belinois se distingue par ses ambiances de plaine céréalière.

Les surfaces boisées semblent dominer sur l'unité et associent bois éparses (Bois des Loges, de Marchevert, de Vaugautier, Loudon, Saint Hubert, d'Augonet, Camp d'Auvours) et grandes forêts (Vibraye, la Pierre, de Courcelles, Malpaire... et Bercé en limite sud-est). Leur silhouette est dominée par celle de Pin maritime très développé sur ces sols sableux. Les dynamiques paysagères soulignent un équilibre précaire des espaces ouverts de clairières agricoles et au niveau des vallons, soumis soit au développement des surfaces boisées soit à la pression urbaine qui induit un important mitage. Les infrastructures autoroutières A11 et A28 contribuent au développement économique de ce territoire avec l'implantation de grandes zones d'activités ou d'équipements structurants.

3 Les clairières humides de la vallée de l'Aune

- Des hauteurs boisées à l'ouest mais à l'est un ensemble boisé en contrebas du plateau sur lequel le regard semble glisser.
- La présence significative d'un patrimoine de châteaux et parcs.
- Des bourgs « forestiers » comme Pargigné-le-Pôlin.
- La spécificité du châtaigner.

2 Les bosquets de Malicorne

- Les grands boisements sont périphériques et le cœur ponctué de bosquets arborés.
- Un paysage ouvert de grandes cultures.
- La spécificité de l'arboriculture fruitière particulièrement représentée.

Légende

--- Limite de sous-unité paysagère

Occupation du sol

- Bâti
- Zone d'activités
- Boisement
- Vigne, verger
- Espace agricole
- Réseau hydrographique
- ++++ Voies ferrées
- Réseau routier
- Limite départementale

Les clairières entre Sarthe et Loir

1. La vallée de la Sarthe



Depuis le coteau doux rive gauche (Saint-Jean-du-Bois) ouverture visuelle dégagée sur le val de Sarthe très densément végétalisé et dominé par quelques bourgs de coteau comme Fercé-sur-Sarthe



Patrimoine spécifique de quai mettant en valeur la rivière et le bâti de Malicorne-sur-Sarthe (Service de l'architecture et du Patrimoine de la Sarthe)

Les clairières entre Sarthe et Loir

2. Les bosquets de Malicorne



Paysage ample, ouvert, ponctué de bosquets et de quelques haies bocagères (Le Bailleul)



Sous-unité marquée par le développement important de vergers, imposant leur rythme et leur saisonnalité (Villaines-sous-Malicorne)



Sous-unité marquée par le développement important de bâtiments d'élevage avicole, dans un motif paysager imposé par la charte des Poulets de Loué (Cf. unité de la Champagne de Conlie) (Villaines-sous-Malicorne)



Impact de la zone d'activités et d'équipement de Sablé – La Flèche, par les volumes imposants, les aménagements paysagers structurants dans ce paysage ouvert (Louailles)

Les clairières entre Sarthe et Loir

3. Les clairières humides de la vallée de l'Aune



Boisements de crête, peupliers en fond de vallons et quelques lignes végétales de bocage qui dessinent les parcelles de grandes cultures : jeux de contraste et d'alternance (Mansigné)



Lecture sur ce cliché de l'organisation en 4 strates intégrant la pinède en haut de butte, les pentes cultivées (arboriculture fruitière, maïs) et prairies dans le fond du vallon. Les arbres isolés rappellent une ancienne ligne bocagère, présence d'un poirier notamment (Requeil)



Clairière de Parigné-le-Pôlin, le bourg en appui sur la forêt domine la clairière agricole et même au delà ... la proximité du Mans et la desserte facile par la voie de la Liberté (RD 323) induisent un fort développement résidentiel malheureusement détaché du cœur historique qui s'en trouve en contrepartie préservé.

Les clairières entre Sarthe et Loir

4. La clairière ouverte du Béloinois



Clairière céréalière au paysage ouvert



Masse des bâtiments d'exploitation se détachant dans ce paysage de clairière ouvert et révélant le dynamisme agricole de cette sous-unité (Saint-Ouen-en-Belin)



Silhouette du bourg de Laigné-en-Belin et ses extensions au cœur de la clairière agricole marquée des arbres isolés repères, d'un siège d'exploitation et d'infrastructures voie ferrée à gauche de la photo et réseau électrique (Laigné-en-Belin)

Les clairières entre Sarthe et Loir

5. Les vallons boisés du Dué et du Narais



Ondulations marquées du plateau qui accentuent les jeux d'alternance entre les hauts de crête boisés, les pentes ouvertes et cultivées et les fonds de vallons très fermés (Parigné-l'Évêque)



Vallon boisé du Narais qui constitue un écrin de verdure sur lequel se détache le bourg de Challes étagé sur le coteau (Challes)

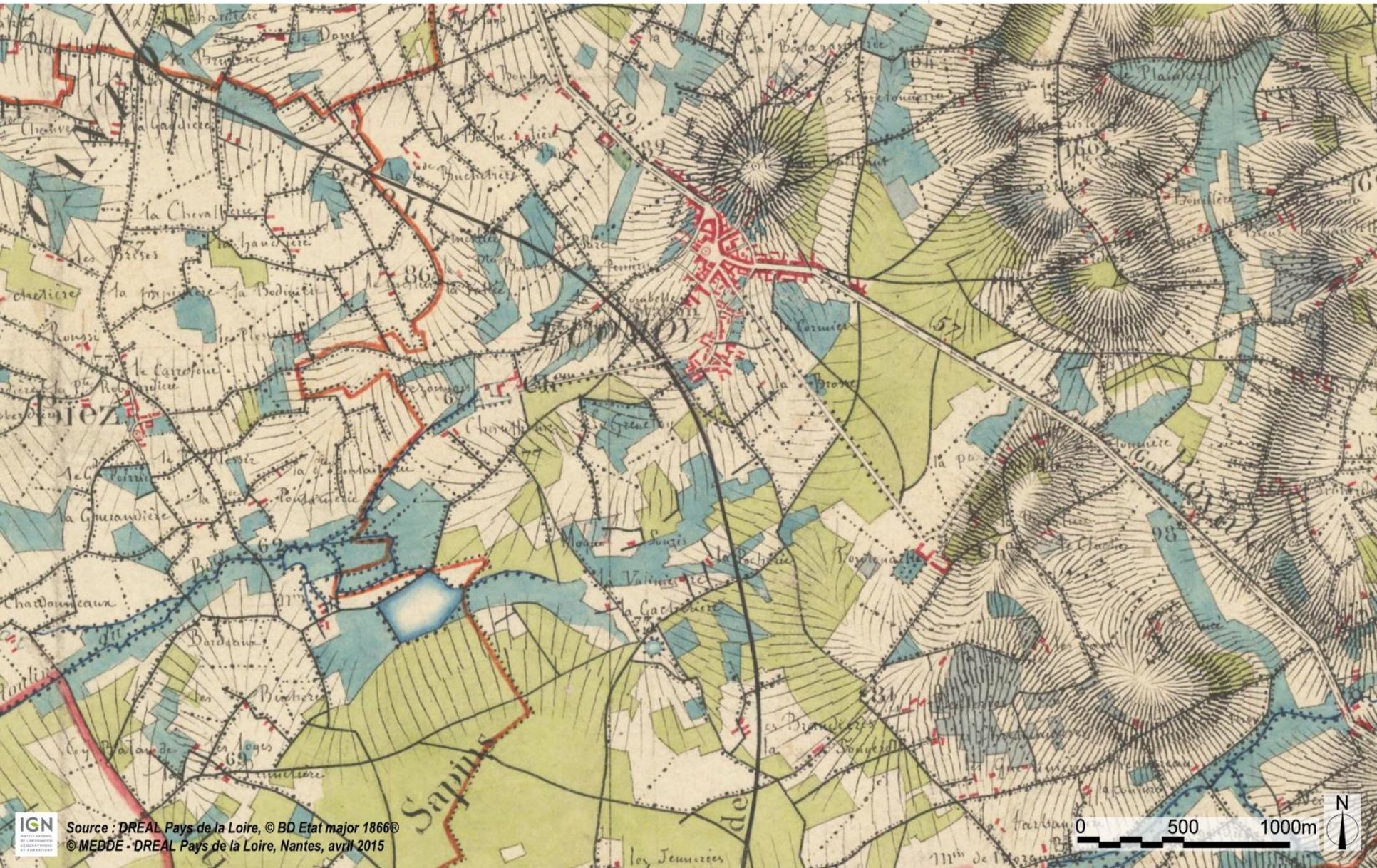


Maraîchage de plein champ, jeux de texture et d'animation dans ces paysages sous influence mancelle (Parigné-l'Évêque)

Les clairières entre Sarthe et Loir

CTD3 Les paysages de la Sarthe

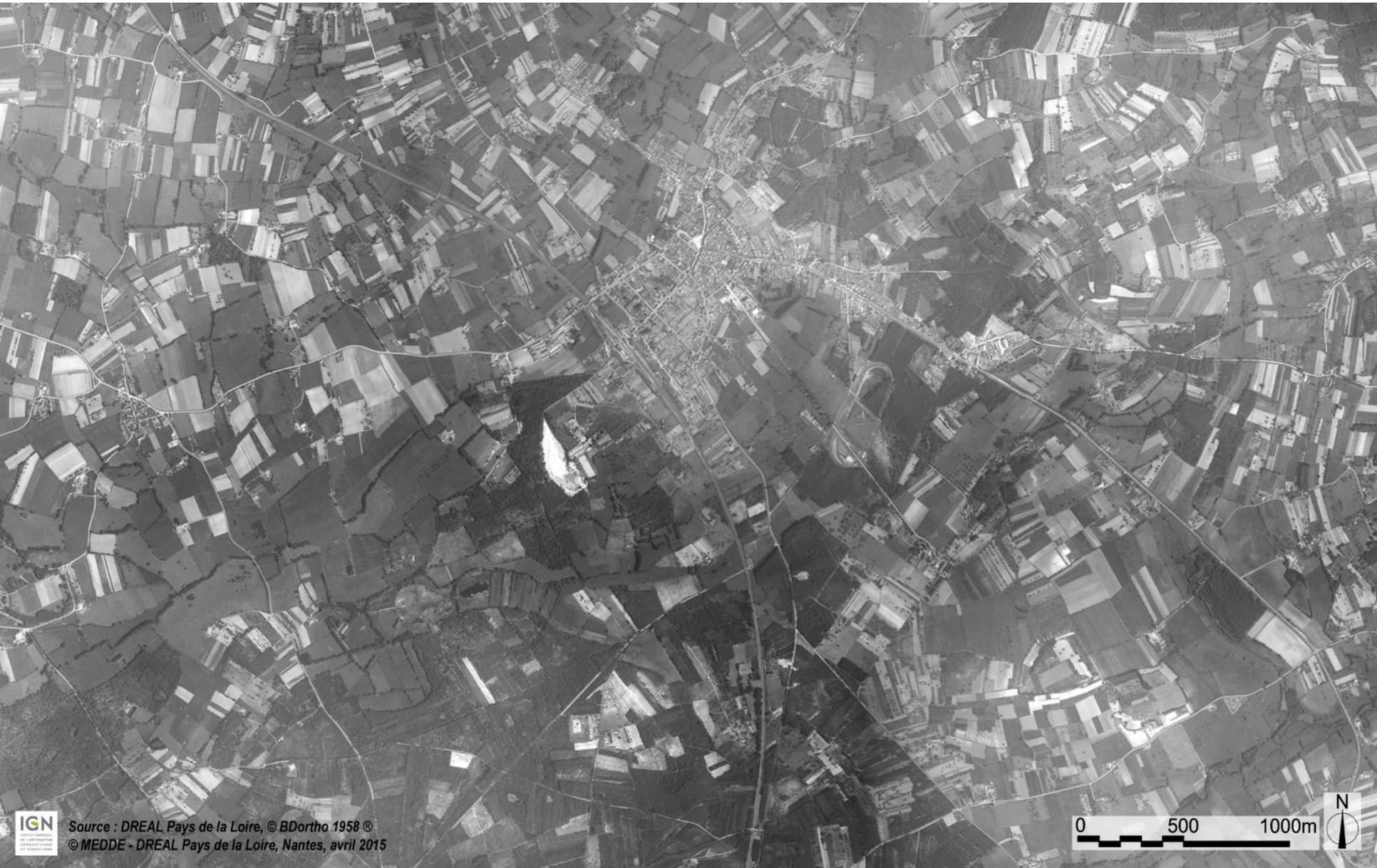
Les dynamiques paysagères



Les clairières entre Sarthe et Loir

CTD3 Les paysages de la Sarthe

Les dynamiques paysagères



Source : DREAL Pays de la Loire, © BDortho 1958 ©
© MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015



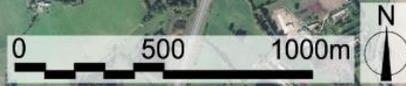
Les clairières entre Sarthe et Loir

CTD3 Les paysages de la Sarthe

Les dynamiques paysagères



IGN Source : DREAL Pays de la Loire, © BD ortho 2010 ©
© MEDDE - DREAL Pays de la Loire, Nantes, avril 2015



L'expansion forestière participe à la fermeture de la vallée



Le renforcement des boisements contribue à fermer le paysage de la vallée (Ecommoy – 2015)



Les activités de poly-élevage se maintiennent dans les vallées (Ecommoy – 2015)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les dynamiques paysagères

La diminution de la maille bocagère qui participe à l'ouverture des clairières



Le développement de l'activité agricole intensive contribue à ouvrir le paysage (Ecommoy – 2015)



Les dynamiques en cours au sein des espaces ruraux contribuent à créer un effet plein/vide dans le paysage (Ecommoy – 2015)

Une diffusion de l'urbanisation sous forme de mitage



Le phénomène de mitage perturbe la lecture des paysages ruraux et urbains (Thorigné-sur-Dué – 2015)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les dynamiques paysagères

Les nouvelles infrastructures routières participent à l'évolution du paysage



L'aménagement de l'autoroute A28 et de l'échangeur a contribué à modifier le paysage (Ecommoy – 2015)



Le centre hospitalier Sarthe et Loir s'est implanté au croisement de l'A11 et de la RD 306 reliant La Flèche à Sablé-sur-Sarthe, en dehors de toute implantation urbaine antérieure (Le Bailleul – 2015)

L'évolution de l'empreinte des carrières et sablières dans le paysage

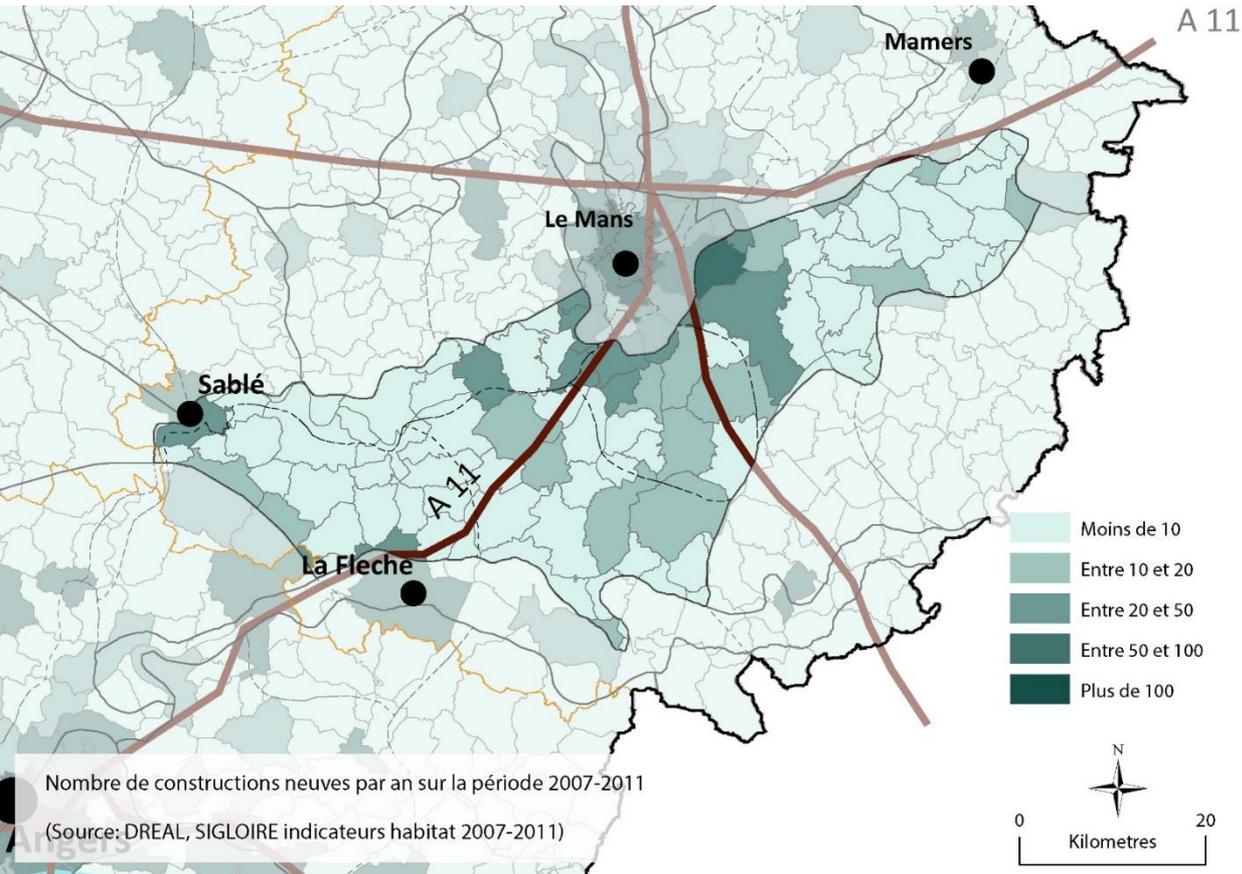


Les plans d'eau ont souvent remplacé les paysages de carrières sur les anciens sites d'extraction (Ecommoy – 2015)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les dynamiques paysagères

Des pressions urbaines liées au pôle manceau et aux pôles secondaires de Sablé-sur-Sarthe et de La Flèche



L'influence du pôle manceau et plus largement du triangle Le Mans – Sablé-sur-Sarthe – La Flèche est perceptible au travers des dynamiques constructives (Source : DREAL, SIGLOIRE indicateurs habitat 2007-2011)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les dynamiques paysagères

L'impact de l'influence mancelle sur les paysages



La D323 qui relie Le Mans à La Flèche fait l'objet d'une urbanisation continue à ses abords



Les développements urbains sous forme de mitage dans les secteurs boisés à l'est de l'unité créé des paysages particuliers (Parigné-Lévêque – 2015)

Les développements soutenus des bords de la Sarthe entre Sablé et Le Mans



L'entrée de ville de Sablé-sur-Sarthe depuis la RD 309 connaît un fort développement des zones d'activités économiques (Sablé-sur-Sarthe – 2015)

Les clairières entre Sarthe et Loir

Les dynamiques paysagères

La vallée de la Sarthe, support des activités récréatives



Au niveau de Sablé-sur-Sarthe, le développement de la vocation récréative de la rivière se manifeste notamment par le développement de l'activité de plaisance (2013)

Des forêts qui évoluent au gré des usages



Le développement du site industriel de Précigné a créé un paysage spécifique dans la forêt de Malpaire et impose de limiter les possibilités d'urbanisation aux abords de la forêt (2013)



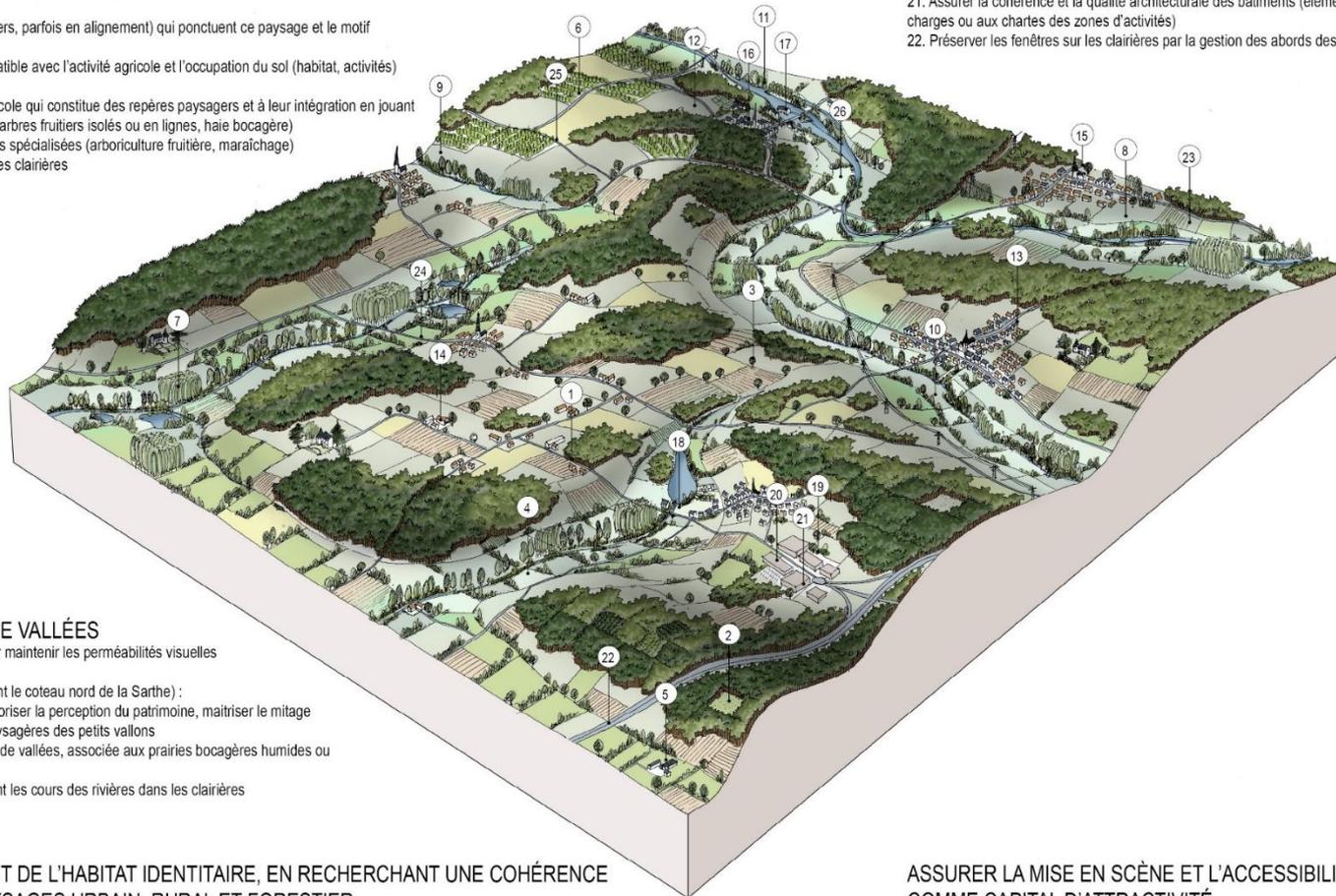
Bloc-diagramme de synthèse des enjeux de l'unité paysagère des clairières entre Sarthe et Loir (16)

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES RURAUX ET FORESTIERS EN TENANT COMPTE DES PRATIQUES DE GESTION ET DE VALORISATION CONTEMPORAINES

1. Maîtriser le développement des boisements pour préserver les clairières cultivées
2. Limiter l'impact des coupes rases dans le paysage en préservant des lignes boisées en crête, sur les hauts de buttes et en lisière
3. Assurer la pérennité des arbres isolés (fruitiers, parfois en alignement) qui ponctuent ce paysage et le motif spécifique du châtaigner au sud-est de l'unité
4. Recomposer le bocage à une échelle compatible avec l'activité agricole et l'occupation du sol (habitat, activités) dans les fonds de vallées
5. Veiller à la qualité architecturale du bâti agricole qui constitue des repères paysagers et à leur intégration en jouant sur les motifs végétaux identitaires (bosquets, arbres fruitiers isolés ou en lignes, haie bocagère)
6. Accompagner le développement des cultures spécialisées (arboriculture fruitière, maraîchage) comme élément de diversité paysagère dans les clairières

ENCOURAGER UN TRAITEMENT QUALITATIF DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES ABORDS DES INFRASTRUCTURES

19. Valoriser les zones d'activités déconnectées des centres urbains en cohérence avec leur contexte paysager
20. Concevoir les zones d'activités comme des opérations d'urbanisme qui composent avec les franges urbaines et le paysage environnant
21. Assurer la cohérence et la qualité architecturale des bâtiments (éléments pouvant être intégrés aux cahiers des charges ou aux chartes des zones d'activités)
22. Préserver les fenêtres sur les clairières par la gestion des abords des infrastructures



PRÉSERVER LES PAYSAGES DE VALLÉES

7. Limiter la fermeture des fonds de vallée pour maintenir les perméabilités visuelles dans les clairières
8. Soigner l'occupation des coteaux (notamment le coteau nord de la Sarthe) : assurer le dégagement des points de vues, valoriser la perception du patrimoine, maîtriser le mitage
9. Préserver les continuités hydrauliques et paysagères des petits vallons
10. Maintenir l'agriculture spécifique des fonds de vallées, associée aux prairies bocagères humides ou inondables
11. Préserver la lisibilité des ripisylves dessinant les cours des rivières dans les clairières

ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT IDENTITAIRE, EN RECHERCHANT UNE COHÉRENCE DANS LE RAPPORT ENTRE PAYSAGES URBAIN, RURAL ET FORESTIER

12. Protéger le foncier et l'activité agricole pour préserver des coupures d'urbanisation autour des principales agglomérations et la lisibilité des clairières agricoles
13. Maîtriser les extensions urbaines pour garantir la lisibilité des paysages, en limitant le mitage et l'urbanisation diffuse
14. Utiliser les motifs végétaux identitaires (bosquets, arbres fruitiers isolés ou en lignes, haie bocagère) pour travailler la perception des franges urbaines et de l'habitat diffus
15. Maîtriser la perception des franges urbaines et des îlots industriels par la qualité de composition urbaine ou paysagère dans les clairières ouvertes
16. Valoriser les éléments identifiants des villes/bourgs (rivière, parc, boisements, belvédères, place, espaces libres, patrimoine)
17. Valoriser le rapport des villes/bourgs à l'eau au travers d'espaces publics de qualité et de convivialité (quais, port, chemins de rive, remblais, franchissements...)
18. Assurer la continuité des espaces naturels (vallons, bois, forêts...) et paysagers comme des liens entre ville/bourg et campagne, et support d'aménités

ASSURER LA MISE EN SCÈNE ET L'ACCESSIBILITÉ DES PAYSAGES VARIÉS COMME CAPITAL D'ATTRACTIVITÉ

23. Valoriser les premiers plans des axes de découverte, les points de vue et belvédères
24. Assurer l'accessibilité aux paysages et les continuités paysagères pour garantir leur qualité (espaces verts ou naturels au travers du paysage urbain ou entre les paysages naturels et ruraux)
25. Développer les « chemins de traverse » thématiques pour valoriser la diversité des paysages
26. Utiliser les vallées comme « axe de découverte »

Les clairières entre Sarthe et Loir

- Préserver la diversité des paysages ruraux et forestiers en tenant compte des pratiques de gestion et de valorisation contemporaines



Le choix de matériaux et de couleur adaptée (bois) favorise l'intégration paysagère des bâtiments agricoles (Ecommoy)

- Préserver les paysages de vallées

- Assurer un développement de l'habitat identitaire, en recherchant une cohérence dans le rapport entre paysages urbain, rural et forestier



L'ouverture progressive des paysages agricoles crée un enjeu fort en matière de perception des franges urbaines (Thorigné-sur-Dué)



Le maintien d'une limite bien marquée entre espace urbain et espace rural crée un paysage d'entrée de ville qualitatif (Soulitré)

- Encourager un traitement qualitatif des zones d'activités et des abords des infrastructures



Le positionnement des bâtiments d'activités en situation d'entrée de ville nécessite une attention particulière en termes d'intégration paysagère (Thorigné-sur-Dué)

- Assurer la mise en scène et l'accessibilité des paysages variés comme capital d'attractivité

De la connaissance des paysages à l'action: les déclinaisons de l'atlas des paysages

CTD3 Les paysages de la Sarthe

